

## ***Congé locataire en location vide avec un préavis d'1 mois***

Modèle de lettre donné à titre indicatif, destiné à vous aider à rédiger votre propre courrier : il est de votre responsabilité de vérifier qu'il correspond bien à votre situation. Pour toute information complémentaire consultez l'ADIL du Tarn.

Référence : Article 15-1 de la loi du 6/7/89

### **Coordonnées locataire**

### **Coordonnées bailleur**

A .....,  
Le .....

### ***Lettre recommandée avec accusé de réception***

Objet :  
Congé

Madame, Monsieur,

Nous vous informons, par la présente, que nous vous donnons congé pour le logement loué sis..... en vertu du contrat de location conclu le .....

Nous respecterons le préavis légal d'un mois, courant à compter de la réception de ce courrier, et quitterons les lieux au plus tard le .....

Vous trouverez ci-joint le justificatif de la réduction du délai de préavis, justifiée par :

- l'obtention d'un premier emploi,
- une mutation,
- une perte d'emploi ou un nouvel emploi consécutif à une perte d'emploi ;
- l'état de santé, constaté par un certificat médical, nécessitant un changement de domicile ;
- le bénéfice du Revenu de Solidarité Active (RSA) ou de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) ;
- le fait que nous nous sommes vus attribués un logement social.

Nous vous proposons d'établir la remise des clés et l'état des lieux de sortie lors de notre départ. Nous vous invitons à nous contacter afin de convenir des heures de visites du logement.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

*Signature*

P.J. :

*Justificatif du motif de préavis réduit*